Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac Pro GMNF, veuillez visiter :
bacprogmnf.fr/annales-sujets-et-corriges

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

GESTION DES MILIEUX NATURELS ET DE LA FAUNE

SESSION 2026

ÉPREUVE E7 : PRATIQUES PROFESSIONNELLES, MOBILISATION DE RESSOURCES DOCUMENTAIRES

Coefficient : 5 Durée : 2 h 30

Aucun document ou matériel autorisé en dehors de ceux fournis avec le sujet.

Composition de l'épreuve	Support
PARTIE 1 : Analyse documentaire et réglementaire (5 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 2 : Étude technologique, quantités et coût matière (6 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 3 : Préparation du protocole opératoire (5 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 4 : Prévention et sécurité (4 points)	Dossier Questionnement
DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES (DT 1, DT 2, DT 3)	Fourni avec le sujet
DOCUMENTS RÉPONSES (DR 1, DR 2) : À RENDRE AVEC LA COPIE	Fin de sujet

L'usage de calculatrice avec mode examen actif est autorisé. L'usage de calculatrice sans mémoire, « type collège », est autorisé.

Ce sujet comporte 11 pages numérotées de 1/11 à 11/11.
Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

LES DOCUMENTS RÉPONSES SITUÉS EN FIN DE DOSSIER SONT À COMPLÉTER ET À RENDRE OBLIGATOIREMENT AVEC LA COPIE.

DOSSIER SUJET

MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE ET CAHIER DES CHARGES : ENTREPRISE ÉCORIVES, CHANTIER DE RESTAURATION DE LA ZONE HUMIDE DES PRÉS-NEUFS, COMMUNE DE SAINT-LAURENT-SUR-SAÔNE (AIN)

L'entreprise ÉcoRives prépare un chantier de restauration écologique sur une parcelle communale de la zone humide des Prés-Neufs. Le maître d'ouvrage, la commune de Saint-Laurent-sur-Saône, demande la remise en état d'une dépression humide et de ses berges, en limitant le piétinement et la dissémination de plantes exotiques envahissantes.

Vous êtes chargé de préparer une note documentaire destinée au chef de chantier : repérer les prescriptions applicables, exploiter les données techniques fournies, établir les quantités à commander et proposer un protocole d'intervention et de prévention. Toutes les données nécessaires figurent dans les documents techniques DT 1 à DT 3. Les documents fournis dans le dossier font foi pour les calculs de ce sujet.

Le chantier concerne une surface de semis de 1 800 m². Le cahier des charges impose un mélange de semences locales à raison de 6 g/m², une marge de commande de 10 % et la pose de boudins de coco sur 120 m de berge. Les boudins sont vendus en longueurs de 2 m ; une réserve de 5 % est demandée. Les travaux sont prévus sur deux jours, avec une équipe de trois personnes.

Répondre sur les documents réponses DR 1 et DR 2 lorsque cela est demandé. Les réponses doivent être justifiées à partir des documents du dossier.

PARTIE 1 : Analyse documentaire et réglementaire (5 points)

Repérage des prescriptions, qualification des sources et vérification des conditions d'intervention

À partir des DT 1 et DT 3, analysez le cadre d'intervention et les informations utiles à transmettre au chef de chantier. Distinguez les prescriptions du cahier des charges des points qui doivent être vérifiés avant le démarrage.

Repères réglementaires et documentaires

Référence ou source	Information disponible dans le dossier	Conséquence pour la préparation
Cahier des charges du maître d'ouvrage	Semences locales à 6 g/m² ; chantier sur deux jours ; accès par le chemin communal.	Prescriptions contractuelles à intégrer à la préparation.
Code de l'environnement, article L. 411-1	Le dossier rappelle la protection des espèces et de leurs habitats lorsqu'ils relèvent des dispositions applicables.	Vérifier les enjeux de présence d'espèces protégées et les prescriptions du maître d'ouvrage avant travaux.
Code de l'environnement, article L. 214-1	Le dossier signale que certains travaux susceptibles d'affecter les milieux aquatiques peuvent relever de procédures administratives.	Vérifier auprès du maître d'ouvrage si les formalités applicables au site ont été accomplies.
Code du travail, article L. 4121-1	L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé des travailleurs.	Préparer l'évaluation des risques, l'organisation du chantier et les mesures de prévention.

Extraits et informations réunis dans le dossier technique.

1.1 (1,5 point) Relevez deux prescriptions chiffrées du cahier des charges qui doivent être reprises dans la note au chef de chantier. Pour chacune, indiquez le document source à consulter.

1.2 (2 points) À partir du tableau documentaire, indiquez deux vérifications réglementaires ou administratives à effectuer avant le démarrage. Pour chacune, précisez qui doit être sollicité ou quel document du chantier doit être consulté. Ne concluez pas qu'une autorisation est nécessaire lorsque le dossier ne permet pas de l'établir.

1.3 (1,5 point) Expliquez pourquoi la date, l'auteur et le statut d'un document doivent être vérifiés avant d'utiliser une information dans la préparation du chantier. Donnez deux critères concrets de fiabilité ou d'actualité à contrôler à partir des DT fournis.

PARTIE 2 : Étude technologique, quantités et coût matière (6 points)

Exploitation des plans et des caractéristiques techniques

Utilisez les dimensions et données du DT 1 ainsi que les caractéristiques et prix du DT 2. Présentez les étapes de calcul, les unités et les arrondis. Pour le semis, la quantité à commander inclut une marge de 10 %. Pour les boudins de coco, commander un nombre entier de longueurs de 2 m couvrant la longueur de berge, puis ajouter 5 % de réserve, arrondie à l'entier supérieur.

Données de calcul fournies

Élément	Valeur de base	Prix unitaire hors taxes
Surface de semis	1 800 m²	Mélange : 18,40 €/kg
Dose de semis	6 g/m²	Boudin de coco, longueur 2 m : 12,50 €/pièce
Longueur de berge à équiper	120 m	Réserve de boudins : 5 %
Marge de commande des semences	10 %	Marge calculée sur la quantité théorique

Les données techniques complètes figurent dans DT 1 et DT 2.

2.1 (2 points) Calculez la masse théorique de semences nécessaire pour 1 800 m², puis la masse à commander en appliquant une marge de 10 %. Utilisez les relations $m_{th} = S \times d$ et $m_{cmd} = m_{th} \times 1{,}10$, en convertissant les grammes en kilogrammes. Arrondissez la quantité commandée au dixième de kilogramme supérieur.

2.2 (2 points) Calculez le nombre de boudins de 2 m nécessaire pour couvrir 120 m, puis ajoutez la réserve de 5 % en arrondissant à l'entier supérieur. Reportez vos résultats dans le DR 1.

2.3 (2 points) Calculez le coût hors taxes des semences à commander et celui des boudins à commander. Présentez le coût total hors taxes. Utilisez les prix unitaires indiqués dans DT 2 et les quantités commandées obtenues aux questions 2.1 et 2.2.

PARTIE 3 : Préparation du protocole opératoire (5 points)

Organisation documentaire et préparation des interventions écologiques

À partir des DT 1 à DT 3, préparez une séquence d'intervention compatible avec les contraintes du site. La zone de stockage temporaire doit rester sur l'aire indiquée au plan. Les outils utilisés sur la zone infestée par la balsamine de l'Himalaya doivent être nettoyés avant leur sortie de cette zone, conformément aux consignes du chantier.

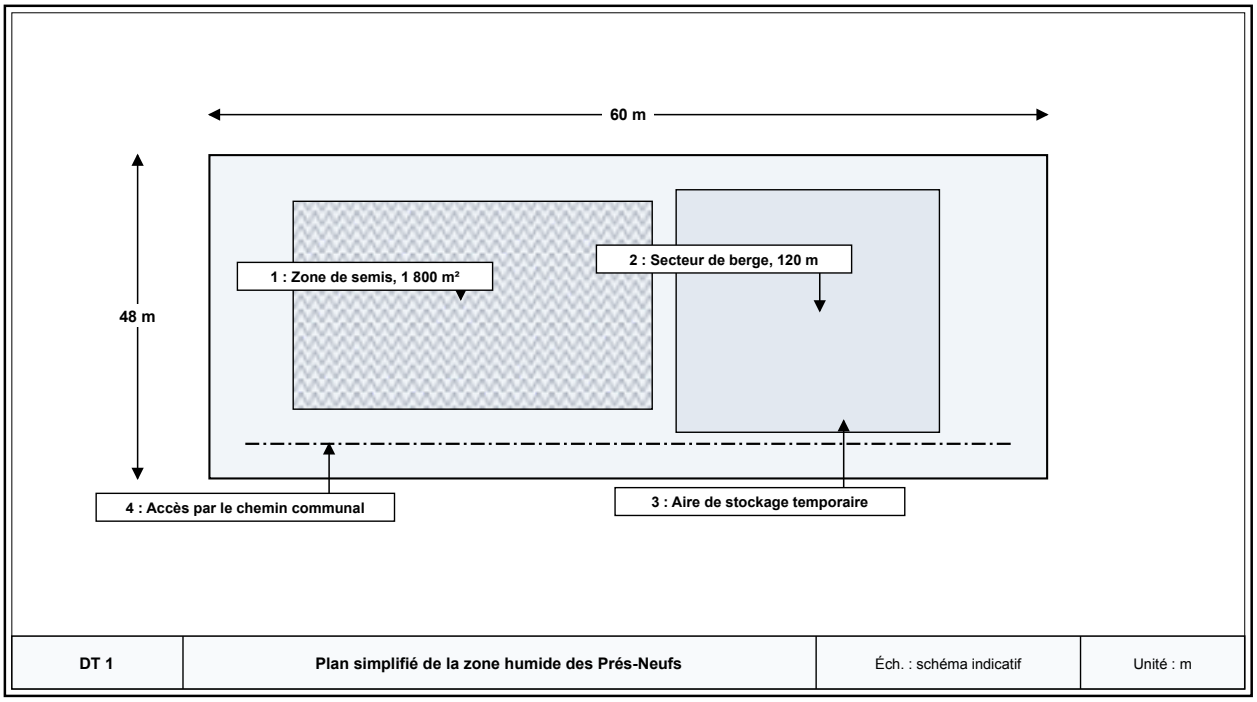


Schéma de repérage fourni pour préparer l'intervention. Les dimensions indiquées sont les dimensions de terrain.

3.1 (2 points) Proposez un ordre chronologique de quatre opérations principales, depuis l'accueil de l'équipe jusqu'au contrôle final du chantier. Pour chaque opération, indiquez une ressource documentaire ou une donnée du dossier qui permet de la préparer.

3.2 (1,5 point) Indiquez trois informations à inscrire sur la fiche de suivi du chantier afin d'assurer la traçabilité des semences et des boudins utilisés. Les informations doivent permettre de relier les produits au chantier et de vérifier leur conformité au cahier des charges.

3.3 (1,5 point) À partir du plan du DT 1 et des consignes du DT 3, indiquez deux précautions de circulation ou de stockage permettant de limiter la dégradation du milieu et la dispersion de la balsamine de l'Himalaya.

PARTIE 4 : Prévention et sécurité (4 points)

Identification des risques et choix de mesures de prévention

Le DT 3 décrit les risques repérés lors de la préparation. Pour chaque situation, proposez des mesures concrètes adaptées au chantier. Les principes généraux de prévention sont ceux rappelés dans le Code du travail et dans les consignes de chantier fournies.

Situations de travail à analyser

Situation	Danger ou risque signalé	Donnée de prévention fournie
Déplacement sur berge humide	Glissade et chute de plain-pied	Bottes adaptées, cheminement défini et travail en binôme.
Manipulation des boudins de coco	Effort physique et posture contraignante	Manutention à deux au-delà de 15 kg et alternance des tâches.
Intervention dans le secteur de balsamine	Dispersion de fragments et de graines hors du secteur	Nettoyage des outils avant sortie de la zone et collecte des déchets végétaux.
Travaux à proximité du fossé	Chute dans l'eau et exposition au froid en cas d'immersion	Balisage de la limite d'intervention, trousse de secours accessible et moyen d'alerte.

Données du repérage préalable du chantier.

4.1 (2 points) Complétez le DR 2 en associant à chacune des deux situations qui y figurent un risque principal et deux mesures de prévention adaptées aux données du DT 3.

4.2 (1 point) Expliquez pourquoi le nettoyage des outils avant leur sortie du secteur de balsamine doit être intégré au protocole de chantier, et indiquez à quel moment de la séquence opératoire il doit être réalisé.

4.3 (1 point) Indiquez deux éléments qui doivent figurer dans la consigne d'alerte de l'équipe en cas d'accident au bord du fossé.

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : PLAN DE SITUATION ET PRESCRIPTIONS DU CHANTIER

Maître d'ouvrage : commune de Saint-Laurent-sur-Saône. Entreprise intervenante : ÉcoRives. La zone générale représentée mesure 60 m sur 48 m. La surface de semis à traiter, définie par le cahier des charges, est de 1 800 m². La longueur de berge à équiper avec des boudins de coco est de 120 m. L'aire de stockage temporaire est la zone grisée repérée 3 ; elle ne doit pas être déplacée sans accord du maître d'ouvrage. L'accès du matériel se fait par le chemin communal repéré 4.

Prescriptions du maître d'ouvrage : utiliser uniquement le mélange de semences locales référencé dans DT 2 ; semer à la dose de 6 g/m² ; prévoir une marge de commande de 10 % ; équiper 120 m de berge avec des boudins de coco de 2 m ; prévoir une réserve de 5 % sur le nombre de boudins. Toute modification de l'emprise ou du calendrier doit être validée par le maître d'ouvrage.

Avant intervention, consulter les consignes de chantier à jour, le plan de prévention ou le document d'évaluation des risques applicable à l'organisation retenue, ainsi que les informations disponibles sur les enjeux écologiques du site. Le présent dossier ne permet pas, à lui seul, de conclure à la nécessité ou à l'absence de nécessité d'une formalité administrative.

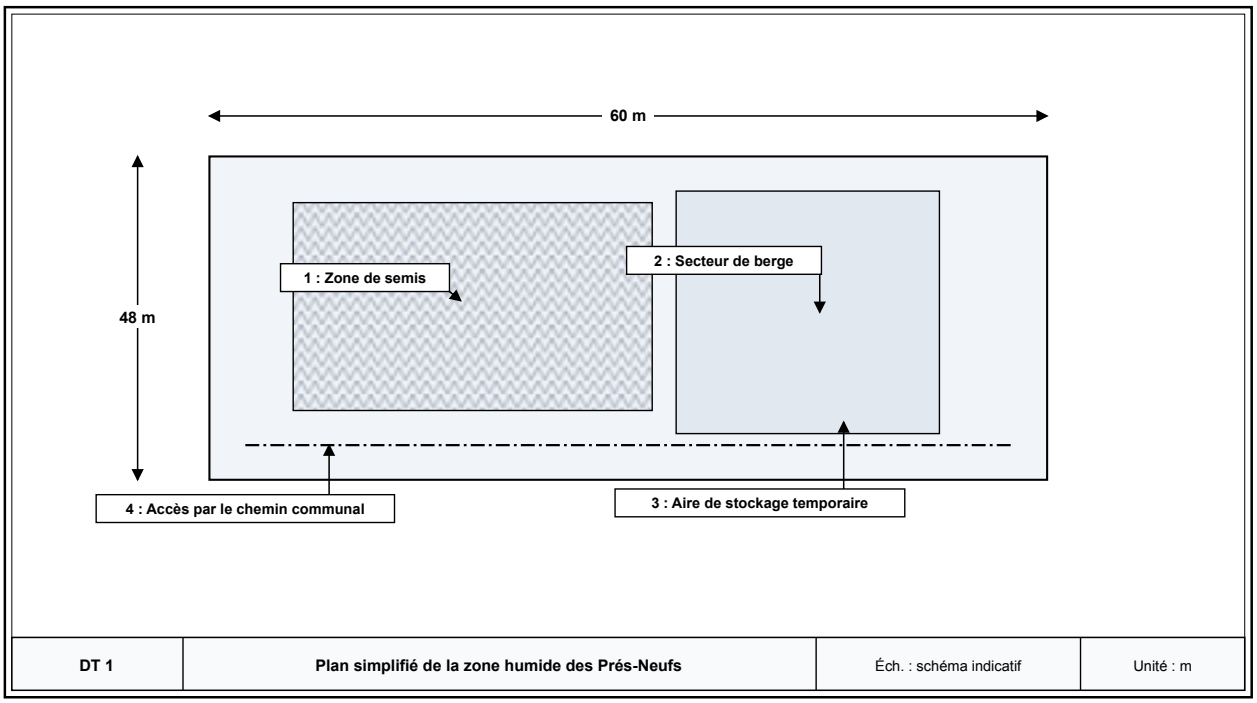


Schéma indicatif avec repérage des zones et dimensions utiles au sujet.

DT 2 : FICHE TECHNIQUE DES FOURNITURES ET DONNÉES DE COMMANDE

Les valeurs ci-dessous sont les données de commande retenues pour ce chantier. Les produits doivent être accompagnés de leur étiquetage ou fiche fournisseur permettant de vérifier la référence, le lot et les caractéristiques annoncées.

Semences : mélange local de milieux humides, référence SLH-26, dose prescrite de 6 g/m², conditionnement commercial facturé au kilogramme, prix de 18,40 € hors taxes par kilogramme. La quantité de commande est calculée avec une marge de 10 % par rapport à la quantité théorique.

Boudins de coco : longueur unitaire de 2 m, prix de 12,50 € hors taxes par pièce. La longueur à couvrir est de 120 m. Le nombre de pièces nécessaires à la couverture est calculé avant l'ajout d'une réserve de 5 %. Le nombre final de pièces est arrondi à l'entier supérieur.

Formules de calcul : $m_{th} = S \times d$; $m_{cmd} = m_{th} \times (1 + t)$; $N_{base} = L / l$; $N_{cmd} = \lceil N_{base} \times (1 + r) \rceil$; $C = Q \times P$. Dans ces relations, S est la surface en mètres carrés, d la dose en grammes par mètre carré, t la marge des semences exprimée en fraction, L la longueur de berge en mètres, l la longueur unitaire d'un boudin en mètres, r la réserve exprimée en fraction, Q la quantité commandée et P le prix unitaire.

Caractéristiques des fournitures

Fourniture	Caractéristique	Dose ou longueur à couvrir	Prix unitaire hors taxes
Mélange local SLH-26	Vendu au kilogramme	6 g/m² sur 1 800 m², marge de commande 10 %	18,40 €/kg
Boudin de coco	Longueur unitaire : 2 m	120 m, réserve de 5 % après calcul du nombre de base	12,50 €/pièce

Données de commande fournies par le maître d'ouvrage et les fiches fournisseur du dossier.

DT 3 : CONSIGNES DE PRÉPARATION, CADRE RÉGLEMENTAIRE ET PRÉVENTION

Cadre réglementaire à prendre en compte : le Code du travail, article L. 4121-1, prévoit que l'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs. Le Code de l'environnement, article L. 411-1, concerne notamment la protection des espèces protégées et de leurs habitats dans les conditions prévues par les textes. L'article L. 214-1 du Code de l'environnement vise les installations, ouvrages, travaux et activités susceptibles d'avoir une incidence sur les milieux aquatiques lorsqu'ils relèvent des dispositions applicables. Ces références n'établissent pas, à elles seules, le régime administratif du chantier étudié.

Points à vérifier avant le démarrage : version et date des consignes de chantier ; emprise autorisée ; informations écologiques communiquées par le maître d'ouvrage ; validation des formalités éventuellement applicables ; moyens d'alerte et accès des secours. Toute incohérence documentaire doit être signalée au responsable avant intervention.

Risques identifiés : glissade sur berge humide ; manutention manuelle des boudins ; dispersion de fragments ou graines de balsamine de l'Himalaya ; chute à proximité du fossé. Mesures prévues par les consignes du chantier : bottes adaptées, cheminement défini, travail en binôme sur les secteurs exposés, manutention à deux au-delà de 15 kg, alternance des tâches, nettoyage des outils avant sortie du secteur de balsamine, collecte des déchets végétaux, balisage de la limite d'intervention, trousse de secours accessible et moyen d'alerte fonctionnel.

Les équipements de protection individuelle sont choisis par l'employeur en fonction de l'évaluation des risques et des tâches effectivement réalisées. Les consignes du chantier ne remplacent pas l'évaluation des risques propre à l'intervention.

Risques et mesures de prévention repérés

Tâche ou zone	Risque principal	Mesures indiquées
Déplacement sur berge humide	Glissade et chute de plain-pied	Bottes adaptées, cheminement défini, travail en binôme.
Manipulation des boudins	Effort physique et posture contraignante	Manutention à deux au-delà de 15 kg, alternance des tâches.
Secteur de balsamine	Dispersion de fragments ou de graines	Nettoyage des outils avant sortie de zone, collecte des déchets végétaux.
Proximité du fossé	Chute dans l'eau et difficulté d'alerte	Balisage, trousse de secours accessible, moyen d'alerte fonctionnel.

Extrait des consignes de préparation communiquées à l'équipe.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Feuille de calcul des quantités et des coûts, questions 2.1 à 2.3 — **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Compléter directement les cases laissées vides. Faire apparaître les unités et les étapes de calcul. Arrondir la quantité de semences au dixième de kilogramme supérieur et le nombre de boudins à l'entier supérieur.

Nomenclature et feuille de calcul

Fourniture	Quantité théorique ou de base	Marge ou réserve	Quantité à commander	Prix unitaire HT	Coût HT
Mélange de semences SLH-26	.....	10 %	.....	18,40 €/kg	.....
Boudin de coco de 2 m	.....	5 %	.....	12,50 €/pièce	.....
Total hors taxes	.....	.....	.....	.....	.....

Document réponse à rendre avec la copie.

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 2 : Tableau de diagnostic prévention, question 4.1 **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Pour chacune des situations ci-dessous, inscrire un risque principal et deux mesures de prévention adaptées au DT 3.

Diagnostic des risques et mesures de prévention

Situation	Risque principal	Mesure de prévention 1	Mesure de prévention 2
Déplacement sur berge humide	.....	.....	.....
Intervention dans le secteur de balsamine	.....	.....	.....

Compléter les cellules comportant « ... ».

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.